

Le Plan économique du Québec, présenté cette semaine par le gouvernement du Québec, prévoit une enveloppe de **72,5 millions de dollars** afin de soutenir la mise en œuvre du **Plan d'action pour la croissance et les technologies propres**.



Initié par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) à la suite de consultations qui ont eu lieu l'automne dernier, ce plan vise à assurer la compétitivité de l'industrie des technologies propres et à conscientiser les entreprises de tous les secteurs d'activité à l'importance de la croissance propre, dans une perspective de développement durable. Le tout afin d'assurer la compétitivité de l'économie québécoise à moyen et long terme.

Le plan s'appuiera sur **trois axes d'intervention** :

1. Le développement d'entreprises écoproductives
2. L'innovation et la conquête des marchés :
 - par les entreprises du secteur des technologies
 - par les entreprises offrant des produits et services écoresponsables
3. La mise en place d'un environnement d'affaires favorable à la croissance et aux technologies propres.

Le CQDD salue cette initiative qui permettra notamment d'accélérer le virage des entreprises vers la durabilité.

INTÉRESSÉS À EN DISCUTER AVEC NOUS?

418 668-7533 p.116

info@cqdd.qc.ca

